

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 45

Artikel: Société de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

Hantez-vous parfois les prétoires,
Jetez-vous aussi vos ducats
Par la fenêtre des grimoires
Que griffonnent les avocats ?

Chez vous aussi, l'erreur du juge
Se greffe-t-elle sur la loi ;
Est-ce qu'il prononce ou préjuge ;
Quand il le fait, sait-il pourquoi ?

Avez-vous des journaux sincères,
Des patriotes convaincus ;
Dans vos luttes parlementaires,
Le tort est-il bien au vaincus ?

Etc., etc., etc.

Société de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage.

On nous communique les lignes suivantes relatives au premier concert d'abonnement donné vendredi dernier, sous la direction de M. Banti :

« L'Orchestre, renforcé, comme de coutume, par des artistes et amateurs, a montré de la précision dans la symphonie n° 2, en ré, de Beethoven et, en général, dans ses autres morceaux ; peut-être aurait-on pu demander plus de clarté dans l'exécution de la *Rhapsodie norvégienne*, de Lalo, où l'auteur regretté du *Roi d'Ys* montre toutes les ressources de son riche talent d'orchestration.

Le violoniste engagé à cette occasion, M. Henri Marteau, un des premiers prix de cette année du Conservatoire de Paris, a rendu, avec une virtuosité remarquable, le concerto de son professeur, M. J. Garcin. Après ce fameux *Moto Perpetuo*, de Paganini, le public a fait une véritable ovation au jeune artiste, qui, espérons-nous, voudra bien se faire entendre de nouveau dans notre ville.

En somme, bonne soirée, qui nous fait bien augurer de la saison d'hiver. — Vendredi 18 novembre, second concert d'abonnement, avec le concours de M. Slivinski, pianiste. »

Boutades.

Toujours de ces méchantes plaisanteries à l'adresse de ces pauvres belles-mères, témoin ce petit dialogue entre un gendre et son ami :

Mes compliments, mon cher, les diamants de ta belle-mère sont superbes ! Ce n'est plus une femme, c'est une vraie constellation !

— Oui... la Grande Ourse !

Il nous tombe sous la main une feuille d'annonces contenant cet avis officiel d'un président de tribunal de police. (Nous supprimons les noms).

Le président du tribunal, etc.

A vous *** sourd-muet, sans domicile connu. D'office vous êtes cité à comparaître personnellement devant le dit tribunal siégeant à... le... 1892, à 9 heures du jour, pour être entendu dans la cause dirigée contre vous, ensuite de plainte, etc., etc.

On voit, par les mots que nous avons soulignés, qu'on peut toujours trouver quelque côté plaisant dans les choses les plus sérieuses.

Guibollard est veuf depuis deux ans et son ami Taupin le pousse à prendre une seconde femme :

— Voyons ! quand ce ne serait que pour être assuré d'avoir, à l'heure de la mort, quelqu'un pour vous fermer les yeux !

Mais Guibollard ne se laisse point convaincre :

— Non, mon ami, dit-il, non, décidément non ! Je n'ai pas été très heureux dans mon premier ménage. Aussi j'ai fait un serment, à savoir que je ne me remarierais jamais.

Et comme Taupin s'exclame :

— Jamais !

— Du moins de mon vivant ! affirme Guibollard.

Un rôdeur sinistre attend au coin d'un bois. Soudain survient un passant :

— La bourse ou la vie !

L'autre qui ne se sent pas de force à lutter avec ce vaurien, s'écrie :

— Je demande l'arbitrage.

On enterriat l'autre jour, d'une façon fort civile, un citoyen de la petite ville de Verdun-sur-le-Doubs, en Saône-et-Loire.

Le défunt venait d'être descendu dans la fosse, lorsque l'adjoint s'avance, s'éponge, tousse et ne trouve comme oraison funèbre que ces simples mots :

« Citoyen Morin, au nom de la loi, nous t'enterrons ! »

Pas très éloquent, mais très authentique.

Le concierge d'une maison très mal tenue a cru devoir mettre au bas de l'escalier l'écriveau traditionnel :

Essuyez vos pieds, s. v. p.

Un mauvais plaisant a ajouté au-dessus :

En descendant.

Un malheureux poète pénètre timidement chez le directeur d'une grande revue :

— Voici quelques vers, monsieur, que je voudrais...

Le directeur, sans cesser d'écrire :

— Très bien, monsieur. Auriez-vous l'obligeance de les mettre vous-même au panier ; je suis tellement occupé en ce moment...

Deux petites filles :

— Voyons, Emma, pourquoi ne joues-tu plus avec ta petite camarade ?

— Sa poupee est trop mal mise.

Anciennement, à Londres, les femmes ne montaient pas sur la scène. C'étaient des hommes déguisés qui en remplissaient les rôles. Le roi Charles II s'impatientait, un jour, de ce que le spectacle ne commençait pas ; le directeur vint s'excuser en disant :

— La reine n'est pas encore rasée.

A travers Paris.

Un Chinois, arrivé à Paris depuis peu, passait place de la Bourse, à trois heures de l'après-midi.

Ahuri par les clamours qui retentissent d'ordinaire en ce lieu, il se tourne vers son guide :

— N'est-ce pas là, demande-t-il, ce que vous nommez l'institut Pasteur.

Un veuf inconsolable vient de lancer ce faire-part réclame publié à des centaines d'exemplaires.

J'ai l'honneur de faire part à mes amis et connaissances, ainsi qu'à mes honorables clients, que la mort m'a enlevé ma chère épouse au moment où elle me donnait un fils, pour lequel je cherche une bonne nourrice, en attendant que je retrouve une nouvelle compagnie de ma vie pour m'aider à diriger mon renommé commerce de lingerie, que je vais liquider par une vente à tout prix avant de le transférer dans la nouvelle maison que je viens de faire construire rue... n°..., où j'aurai de magnifiques appartements à louer.

THÉATRE. — Dimanche, 6 novembre : **Les Pauvres de Paris**, drame en cinq actes et sept tableaux. — Jeudi, 10 novembre : **L'âge ingrat**, comédie en trois actes, de Pailleron.

L. MONNET.

En souscription, pour paraître à la fin de l'année. Nouvelle édition de la

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par RALPH.

On souscrit au *Bureau du Conteure Vaudois* ou par carte correspondance. Prix de souscription: fr. 1,60.

Papeterie L. Monnet.

AGENDAS POUR 1893

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, — Communes fribourgeoises 3 % différenciées à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 10,50. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Barletta, à fr. 38, — Milan 1861, à fr. 38, — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,75. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres. — J. DINDE & CO, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.